

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 20 OCTOBRE 2022

Convocations adressées le : Vendredi 14 octobre 2022
Nombre de délégués titulaires présents : 6
Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 4
Nombre de pouvoirs attribués : 0
Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 10
Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Wilfried SCHWARTZ; Alain BENARD; Christophe BOULANGER; Armelle GALLOT-LAVALLEE Christian GATARD; Michel GILLOT;

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER ; Ludovic BOURDIN ; Pascale DEVALLEE ; Gérard SERER

Suppléants sans voix délibérative :

Régis SALIC

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Absents excusés :

Frédéric AUGIS ; Corinne CHAILLEUX ; Cédric DE OLIVEIRA ; Sébastien MARAIS ;
Franck MAZET ; Michel PADONOU ; Brigitte PINEAU ; Patrick LEFRANCOIS ;
Emmanuel FRANCOIS ;

Secrétaire de séance :

Gérard SERER

C 22/10/05 – FINANCES – APPROBATION DE LA REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET D'UN MONTANT DE 7 300 000 € AUPRES DU CREDIT MUTUEL DU CENTRE POUR LE FINANCEMENT DE 45 BUS AU GAZ

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, donne lecture du rapport suivant :

Dans une logique de programmation budgétaire pluriannuelle et dans le cadre du projet de transition énergétique, le Syndicat des Mobilités de Touraine va procéder à l'acquisition de 45 bus au gaz. Pour leur financement, Monsieur le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine est invité à réaliser auprès du crédit mutuel du centre un Contrat de Prêt pour un montant de 7 300 000 € et dont les caractéristiques sont les suivantes :

MONTANT En Euros	DUREE	PERIODICITE DE REMBOUSEMENT	TAUX FIXE	
			TAUX	ECHEANCE en Euros
7 300 000 €	15 ans dont 3 mois de différé	Trimestrielle	2,78%	- 1 échéance d'intérêts de 50 735,00 € maximum - 59 échéances (capital + intérêts) de 151 248.65 €

- Amortissement des prêts : échéances constantes

Base de calcul :

Taux fixe base 365 jours

Déblocage des fonds : A la demande, en une ou plusieurs fois dès la signature des contrats et au plus tard le 27/12/2022 pour un minimum de 10% du montant du prêt le solde pourra être mobilisé en une ou plusieurs fois jusqu'au 30/04/2023

- Remboursement par anticipation : à tout moment, moyennant le calcul d'une indemnité correspondant à 5% du capital remboursé, sous réserve d'informer la banque au moins 30 jours avant la date de prélèvement de l'échéance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception

- Frais d'étude et d'enregistrement : 9 000,00 €

- Validité de l'offre : 24/10/2022

Au-delà de cette date, ce sont les conditions du moment qui s'appliquent.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 1^{er} mars relatif au vote du budget 2022 ;



Considérant le besoin de financement du syndicat et la faculté de souscrire un emprunt d'un montant total de sept millions trois cent mille euros (7 300 000,00 EUR).

Après avoir pris connaissance, en tous ces termes, de l'offre de financement de la Caisse des dépôts et consignations, le prêteur :

- **DECIDE** de contracter auprès du Crédit Mutuel du Centre le contrat de financement de prêt à Long Terme d'un montant de sept millions trois cent mille euros (7 300 000,00 EUR) ;
- **DECIDE** de l'étendue des pouvoirs du signataire en autorisant le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine, Monsieur Wilfried SCHWARTZ, ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative ou du représentant dûment habilité, aux diverses opérations prévues dans le contrat de Prêt.

Le Comité adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

Le secrétaire de séance,  Gérard SERER	Pour le Président et par délégation, La Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine,  Laurence MARIN
---	---